



ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES MAGASINNIERS

► ÊTRE MAGASINIER AUJOURD'HUI : DES EFFORTS NON PAYÉS EN RETOUR !

Face à l'essor des nouvelles technologies, notre métier et nos fonctions ont fortement évolué depuis une quinzaine d'années. Il a fallu se former à l'outil informatique, au web, aux bases documentaires, aux applications diverses des circuits du document ou de communication, faire preuve de beaucoup de souplesse et de polyvalence et ce, malgré la **diminution des effectifs, l'extension des horaires d'ouverture dans de nombreuses BU, et l'absence de revalorisation des salaires.**

Etre magasinier c'est donc un vrai métier (accueillir et orienter les usagers, équiper, réparer, communiquer, ranger les collections mais aussi les préserver et les conserver), **qui doit être reconnu à sa juste valeur** (évolution de carrière, formation, salaire...).

► UNE SITUATION DÉGRADÉE ET EN AGGRAVATION

De plus en plus d'établissements font appel à l'externalisation des activités au cœur de notre métier : les documents sont envoyés chez des sous-traitants pour être équipés, des automates de prêt fleurissent à l'entrée des bibliothèques, de plus en plus d'étudiants sont recrutés sur des emplois précaires, en lieu et place de la création des postes statutaires indispensables à la bonne marche des services.

Dans le même temps, l'extension des horaires d'ouverture se répand dans les universités, et le gouvernement **supprime des postes au détriment des conditions de travail et de la santé des agents**, mais aussi des services rendus aux publics.

Les mutations, enfin, sont plus difficiles que par le passé, les carrières sont bloquées par une grille indiciaire injuste, et le pouvoir d'achat s'est effondré face à l'inflation.

C'EST POURQUOI LA CGT REVENDIQUE :

- défense du métier de magasinier des bibliothèques et de son statut,
- revalorisation des salaires et l'abandon de l'individualisation des rémunérations (primes au "mérite" et à la performance),
- véritable évolution de carrières et des débouchés vers la catégorie B,
- remplacement des collègues partant en retraite,
- recrutement de titulaires à hauteur des besoins,
- de l'externalisation de nos fonctions et de la précarité,
- amélioration des conditions de travail ;

► À QUOI SERVENT LES CAP ?

Instance consultative composée à part égale de membres de l'administration et de représentants élus des personnels, la Commission Administrative Paritaire (CAP) **examine les décisions et points relatifs aux carrières individuelles des agents** sur : les titularisations, les promotions de grade ou de corps, les demandes de mutation et de détachement, les recours concernant l'évaluation, les refus de temps partiel ou de congé formation, les sanctions disciplinaires, etc.

→ Avec le transfert d'une partie de la gestion des personnels des bibliothèques aux présidents d'université (LRU) et aux établissements publics du Ministère de la Culture, **cette élection à la CAP nationale revêt une importance particulière pour votre avenir, c'est le dernier rempart contre la loi du plus fort, l'arbitraire des chefs d'établissement.**

► POURQUOI ACCORDER VOTRE CONFIANCE AUX ÉLUS DE LA CGT BIBLIOTHÈQUES ?

- Parce qu'ils portent haut et fort des valeurs d'équité et de justice
- Parce qu'ils sont compétents, intègres, combatifs et à l'écoute de tous
- Parce qu'ils défendent un service public de qualité au service de tous
- Parce qu'ils se battent pour l'amélioration de vos conditions de travail

La CGT est la première force syndicale de notre pays. Les salariés des secteurs (public et privé) de l'Éducation, de la Culture et de la Recherche se sont unis dans une fédération regroupant tous les personnels, qu'ils soient titulaires ou contractuels sans distinction de statut (enseignants, administratifs, ingénieurs, personnels techniques, de service ou des bibliothèques).

Notre structure syndicale, qui se décline dans chaque établissement d'Enseignement Supérieur et du Ministère de la Culture, est librement définie par nos adhérents lors des congrès. Elle alimente une réflexion commune, gage de mobilisation et d'efficacité dans l'action.

ÉLECTION PAR VOTE ÉLECTRONIQUE DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

**OSEZ LA CGT
VOTEZ ET FAITES VOTER CGT**

